

Ruhengeri, le 22 octobre 1952

S.M./

TERRITOIRES DU RWANDA-URUNDI

RESIDENCE DU RWANDA

TERRITOIRE DE RUHENGERI.-

N° 2457 Huis.

O B J E T

D.H. ISRAEL c/HUSSEIN MEGJI



Monsieur le Greffier,

Comme suite à votre lettre 3202/RC.2395 du 11 octobre 1952, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint l'original d'une assignation civile établie au nom de HUSSEIN MEGJI, dûment rempli et signé.-

L'HUISSIER,

D. NE VEJANS

Monsieur le Greffier du
Tribunal de 1ère Instance

USUMBURA

J.A.L./=

Territoire

Usumbura, le 11 octobre 1952

du

Ruanda-Urundi

Greffe du Tribunal de 1ère Instance

N° 3202/RC.2395

Annexes :

OBJET

Assignment : civile

*2011 / Huissier
21/10/52*

à signifier avant le 10.11.1952

Signification/

D.&H.ISRAEL c/HUSSEIN MEHJI.

Transmis à Monsieur l'Huissier à RUHENGERI

d'assignation civile

en original et copie, un exploit

en le priant de bien

de signification/

vouloir le signifier d'urgence au sieur HUSSEIN MEHJI,
Commerçant résidant à RUHENGERI.

L'original sera renvoyé au greffe du Tribunal de 1ère Instance.

Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir.

L'attention de Monsieur l'Huissier est attirée sur l'urgence que requiert cette formalité de procédure pour que soit respecté le délai légal :

Monsieur l'Huissier

à

RUHENGERI

Le Greffier,
W. FLAMENT.-

